

Une orthèse : pour quoi faire ?

Aleth Perdriger, Professeur en Rhumatologie - 01/07/2015

Il s'agit en général d'appareillage confectionné pour mettre au repos une articulation douloureuse (orthèses de repos) ou pour protéger une articulation fragile (orthèses dynamiques).

Il est donc important de les utiliser dans les phases inflammatoires douloureuses. Elles peuvent être achetées ou réalisées sur mesure par l'ergothérapeute. Elles sont amovibles et portées selon les besoins. Les orthèses sont réalisées avec de nouveaux matériaux très légers. Les genoux, les mains et les chevilles en sont les bénéficiaires.

Les orthèses plantaires elles aussi sont très utiles : ce sont les semelles orthopédiques. Elles sont confectionnées le plus souvent par un podologue et adaptées en fonction des atteintes de la forme du pied analysée par un podoscope et sur les radiographies des pieds en charge. Elles permettent de soulager efficacement les douleurs des orteils à la marche.